

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 septembre 2000
Français
Original: arabe

**Lettre datée du 28 septembre 2000, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre, en date du 28 septembre 2000, que le Ministre de l'éducation et de l'information et Ministre des affaires étrangères par intérim de la République d'Iraq, M. Hammam Abd al-Khaleq Abd al-Ghafour, vous adresse au sujet de la poursuite des agressions flagrantes que des avions américains et britanniques commettent contre l'Iraq dans les zones d'exclusion aérienne, imposées illégalement, ces appareils ayant effectué 629 sorties (367 à partir de l'Arabie saoudite, 102 à partir du Koweït et 160 à partir de la Turquie) entre le 9 et le 23 septembre 2000.

Le Ministre vous prie d'intervenir auprès des Gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni et des pays qui participent à ces agressions, à savoir l'Arabie saoudite, le Koweït et la Turquie, pour qu'ils mettent un terme à leurs attaques et respectent les règles du droit international et la souveraineté de l'Iraq.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Saeed H. **Hasan**

**Annexe à une lettre datée du 28 septembre 2000,
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, entre le 9 et le 23 septembre 2000, des avions de guerre américains et britanniques, décollant de bases situées en Arabie saoudite, au Koweït et en Turquie, ont continué de violer l'espace aérien iraquien et effectué 629 sorties, dont 367 à partir de l'Arabie saoudite, 102 à partir du Koweït et 160 à partir de la Turquie. Vous trouverez ci-après le détail de ces violations :

1. *Région nord* : 160 sorties effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 12 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. Des précisions concernant ces opérations figurent ci-après :

a) Le 10 septembre 2000, à 10 h 30, des avions américains et britanniques (F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 14 sorties et survolé les régions de Dohouk, Amadiya, Mossoul, Zakho, Rawandoz, Doukane et Irbil. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 30;

b) Le 11 septembre 2000, à 10 h 50, des avions américains et britanniques (F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties et survolé les régions de Dohouk, Mossoul, Irbil, Tal Afar, Ayn Zala et Aqra. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 15;

c) Le 12 septembre 2000, à 11 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 18 sorties et survolé les régions de Dohouk, Mossoul, Tal Afar, Ayn Zala, Aqra, Amadiya, Zakho, Rawandoz et Irbil. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 30;

d) Le 13 septembre 2000, à 10 h 45, des avions américains et britanniques (F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 18 sorties et survolé les régions de Dohouk, Mossoul, Tal Afar, Aqra, Amadiya, Zakho et Rawandoz. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 12 h 50;

e) Le 14 septembre 2000, à 11 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties et survolé les régions de Dohouk, Tal Afar, Ayn Zala, Aqra, Amadiya, Rawandoz et Irbil. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 35;

f) Le 18 septembre 2000, à 11 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 16 sorties et survolé les régions de Dohouk, Mossoul, Tal Afar, Ayn Zala, Amadiya, Zakho, Rawandoz et Irbil. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 5;

g) Le 19 septembre 2000, à 11 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 18 sorties et survolé les régions de Dohouk, Mossoul, Tal Afar, Amadiya, Zakho et Aqra. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 5;

h) Le 20 septembre 2000, à midi, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 20 sorties et survolé les régions de Dohouk, Aqra, Amadiya, Zakho, Doukane, Rawandoz et Irbil. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 h 5;

i) Le 21 septembre 2000, à 12 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant de Turquie ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire turc, ces appareils ont effectué 24 sorties et survolé les régions de Dohouk, Tal Afar, Aqra, Amadiya, Zakho, Doukane, Rawandoz et Irbil. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 20;

2. *Région sud* : 469 sorties effectuées à des altitudes variant entre 9 000 et 13 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. Des précisions concernant ces opérations figurent ci-après :

a) Le 9 septembre 2000, à 8 h 42, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectués 32 sorties à partir de l'Arabie saoudite et huit autres à partir du Koweït et survolé les régions de Bassorah, Imara, Samawa, Nassiriya, Qorna, Diwaniya, Oukhayder, Afak, Qal'at Saleh, Joulayba et Lassaf. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 30;

b) Le 10 septembre 2000, à 19 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 22 sorties à partir de l'Arabie saoudite et quatre autres à partir du Koweït et survolé les régions de Samawa, Salmane, Nassiriya, Bassorah, Joulayba, Chanafiya et Lassaf. Agissant en état

de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 20 h 20;

c) Le 12 septembre 2000, à 14 h 30, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 12 sorties à partir de l'Arabie saoudite et quatre autres à partir du Koweït et survolé les régions d'Artawi, Bassorah, Samawa, Joulayba, Nassiriya, Qal'at Saleh, Lassaf, Imara, Chanafiya et Salmane. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 h 35;

d) Le 13 septembre 2000, à 14 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 10 sorties à partir de l'Arabie saoudite et six autres à partir du Koweït et survolé les régions de Samawa, Bassorah, Lassaf, Salmane, Imara, Najaf, Qorna, Noukhayb et Qal'at Soukkar. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 15 h 15;

e) Le 14 septembre 2000, à 13 heures, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 18 sorties à partir de l'Arabie saoudite et 12 autres à partir du Koweït et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Qorna, Imara, Samawa, Achbija, Salmane, Rifa'i, Chanafiya, Lassaf, Qal'at Soukkar, Artawi et Noukhayb. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 17 h 15;

f) Le 16 septembre 2000, à 7 h 48, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 32 sorties à partir de l'Arabie saoudite et 10 autres à partir du Koweït et survolé les régions de Nassiriya, Salmane, Samawa, Qorna, Bassorah, Lassaf, Noukhayb, Hay, Qal'at Soukkar, Chanafiya, Diwaniya, Najaf et Imara. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 18 h 5;

g) Le 17 septembre 2000, à midi, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 24 sorties à partir de l'Arabie saoudite et 12 autres à partir du Koweït et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Samawa, Salmane, Lassaf, Qorna, Qal'at Soukkar, Diwaniya, Achbija et Imara. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 17 h 20;

h) Le 18 septembre 2000, à 8 h 15, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 36 sorties à partir de l'Arabie saoudite et quatre autres à partir du Koweït et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Samawa, Salmane, Qal'at Soukkar, Diwaniya, Qorna, Lassaf, Chanafiya, Roumaytha, Michkhab, Hay, le sud de Najaf et Imara. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 10;

i) Le 19 septembre 2000, à 9 h 40, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 30 sorties à partir de l'Arabie saoudite et 14 autres à partir du Koweït et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Samawa, Salmane, Najaf, Qorna et Diwaniya. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 40;

j) Le 20 septembre 2000, à 10 h 25, des avions américains et britanniques (F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 40 sorties à partir de l'Arabie saoudite et six autres à partir du Koweït et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Samawa, Salmane, Lassaf, Qorna, Qal'at Soukkar, Bassiya, Chatra, Chanafiya, Rifa'i, Roumaytha, Michkhab, le sud de Rahhaliya et Qal'at Saleh. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 heures;

k) Le 21 septembre 2000, à 8 h 25, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 44 sorties à partir de l'Arabie saoudite et 12 autres à partir du Koweït et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Samawa, Qal'at Saleh, Najaf, Qorna, Hay, Diwaniya, Afak, Oukhayder, Taqtaqana et Imara. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 13 h 20;

l) Le 22 septembre 2000, à 19 h 50, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 41 sorties à partir de l'Arabie saoudite et deux autres à partir du Koweït et survolé les régions de Salmane, Bassiya, Artawi, Achbija et Lassaf. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 23 h 50;

m) Le 23 septembre 2000, à 11 h 5, des avions américains et britanniques (F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B) venant d'Arabie saoudite et du Koweït ont

violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS qui survolait le territoire saoudien et un avion radar de type E2-C qui survolait le territoire koweïtien, ces appareils ont effectué 26 sorties à partir de l'Arabie saoudite et huit autres à partir du Koweït et survolé les régions de Bassorah, Nassiriya, Samawa, Qal'at Soukkar, H3, H2, K160, Qorna, Salmame, Rahhaliya, Noukhayb, Artawi, Roumaytha et Imara. Agissant en état de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 14 h 20.

Ces agressions, qui illustrent l'attitude belliqueuse que les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni adoptent continuellement à l'égard de l'Iraq, constituent, depuis 1992, une politique établie dont l'objectif est de porter atteinte à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Iraq et de détruire systématiquement et délibérément la population, l'infrastructure et les installations civiles du pays. Cette politique est attestée par les déclarations successives que font les dirigeants américains et britanniques afin de justifier les mesures prises pour empêcher le survol des zones d'exclusion aérienne.

Le Gouvernement de la République d'Iraq rejette catégoriquement les prétendues zones d'exclusion aérienne imposées unilatéralement et illégalement par les États-Unis et le Royaume-Uni. Il rejette également toutes les conséquences de cette décision illégale, notamment les prétextes fallacieux que ces pays avancent pour motiver leur agression militaire contre l'Iraq.

En apportant un soutien logistique aux États-Unis et au Royaume-Uni, l'Arabie saoudite, le Koweït et la Turquie sont devenus des partenaires essentiels dans les attaques lancées contre l'Iraq et son peuple et ils doivent assumer la responsabilité de leurs actes sur le plan international.

Tout en condamnant ces actes d'agression manifestes, le Gouvernement de la République d'Iraq vous prie d'intervenir auprès des gouvernements des pays concernés pour qu'ils mettent un terme à leurs attaques ininterrompues et respectent les règles du droit international et la souveraineté de l'Iraq.

Le Ministre des affaires étrangères par intérim
de la République d'Iraq
(*Signé*) Hammam Abd al-Khaleq **Abd al-Ghafour**